À Reims, le 06/11/2026

ÉTAT DES LIEUX DE SORTIE

Établi contradictoirement le 06/11/2026, lors de la restitution des clés, en présence du bailleur ou de son représentant : Nathalie Collin, et du locataire sortant : Hugo Lambert.

Logement concerné : 3 place du Marché, appartement 6, 51100 Reims. Cet état des lieux est comparé à l'état des lieux d'entrée du 04/11/2023.

Clés et moyens d'accès restitués : 2 clés de la porte d'entrée, 1 clé de la boîte aux lettres, 1 badge d'immeuble.

Relevés des compteurs à la sortie : Électricité : index 21 904 kWh ; eau froide : index 212 m³.

Pièce décrite : Chambre.

État noté à l'entrée : Parquet en bon état ; murs en peinture blanche en bon état ; plafond propre ; fenêtre double vitrage en bon état.

État constaté à la sortie - sols : Parquet avec usure normale devant la fenêtre ; murs : Peinture légèrement jaunie ; trois trous de chevilles près du bureau ; plafonds : Propre, aucune trace ; équipements : Fenêtre et volet en état de marche ; 3 prises fonctionnent.

Différences constatées par rapport à l'entrée : Trous de chevilles non rebouchés au mur du bureau ; jaunissement de la peinture lié à l'ancienneté (vétusté).

Les différences sont appréciées au regard de la grille de vétusté annexée au bail.

Les différences dues à la vétusté ne peuvent pas justifier une retenue sur le dépôt de garantie.

Restitution du dépôt de garantie : au maximum un mois à compter de la remise des clés si l'état des lieux de sortie est conforme à celui d'entrée, deux mois dans le cas contraire. Adresse du locataire pour la restitution : 18 rue des Capucins, 51100 Reims.

Chaque partie reçoit un exemplaire du présent état des lieux, daté et signé.

Le bailleur : Nathalie Collin - Le locataire : Hugo Lamber

Exemple gratuit créé avec mes-modeles.topexemples.fr/etat-des-lieux/sortie/